

Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez [ici](#)
Une version "[pdf imprimable](#)" de cette lettre sera téléchargeable dans quelques jours en cliquant [ici](#)



L'équipe du Pôle et la Lettre des lagunes vont faire une pause estivale. Nous souhaitons que cette lettre de juillet-août vous apporte une aide précieuse et vous fasse patienter jusqu'à la rentrée .

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre.

SOMMAIRE

• ACTUALITES

-
- Actualités des gestionnaires
 - Le festival des Envies-Rhônelements
 - Premier voyage d'étude des gestionnaires de lagunes 2008
 - Expositions, conférences, animations dans le cadre du XIIIe Congrès Mondial de l'Eau
 - C'est parti pour l'été 2008, le Sentier sous-marin du Cap d'Agde est ouvert tous les jours
 - Programme des animations estivales en Basse Plaine de l'Aude
 - La biodiversité : un atout pour un développement local durable
-
- Autres actualités
 - Eau et Aménagement du territoire en Languedoc-Roussillon
 - Le CPIE Corte - Centre Corse, A Rinascita présente :
 - Lauréats des Prix Ramsar et du Prix spécial Évian pour la conservation des zones humides
 - COP10 de Ramsar du 28 octobre au 4 novembre 2008 en République de Corée
 - Sorties d'observation des baleines et dauphins au large du Cap Sicié et des Iles d'Hyères...
 - Colloque : 24 et 25 septembre 2008 Clermont-Ferrand
-
- Actualités du pôle
 - Site internet du Pôle relais lagunes méditerranéennes
 - Avenir des Pôles relais et du Plan national d'action pour les zones humides

- **ETUDES ET PROJETS**

- Etudes et projets des gestionnaires
 - Conservation des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille
 - Révision de la Charte du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
 - Lancement du plan de gestion et des démarches relatives au classement en réserve naturelle régionale de l'île et des Salins de Sainte Lucie
 - Erratum : SCOT littoraux en Languedoc-Roussillon
-
- Autres études et projets
 - Campagne Echo-Gestes 2008 Languedoc-Roussillon
-
- Etudes et projets du pôle
 - Le Pôle relais lagunes méditerranéennes lauréat de l'appel à projet de la Fondation Nature et Découvertes !
-
- Suivi des milieux lagunaires
 - Suivi préventif malaïque sur l'étang de Thau - été 2008
 - Pollution des cours d'eau par les PCB

-
- **REGLEMENTATION ET FINANCEMENTS**

- Réglementation
 - Circulaire du 30 mai 2008 relative à certaines Zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE) et lettre d'information juridique
-
- Financements
 - Le mécénat environnemental
 - Axe 4 du Fonds Européen pour la Pêche
 - Programme LITEAU III

-
- **EMPLOI ET FORMATION**

- EMPLOI
- FORMATION

-
- **MOUVEMENT DE PERSONNEL**

-
- **PUBLICATIONS**

- La notion de littoral
- Fiches Indicateurs de l'IFEN
- Zones humides
- VertigO : la revue électronique en sciences de l'environnement - Volume 8
- L'érosion des plages : les causes, les remèdes
- Vers une gestion . intégrée, concertée et adaptative de l'érosion des plages
- Provence Côte d'Azur - Promenades écologiques et littéraires
- Beauduc : l'utopie des gratte-plage Ethnographie d'une communauté de cabaniers sur l'espace littoral camarguais
- Wetlands : good management practices for Natura 2000 Marine : good management practices for Natura 2000

-
- **LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION**

ACTUALITES

Actualités des gestionnaires

Le festival des Envies-Rhônelements

les 25 et 26 juillet 2008



La dixième édition des Envies Rhônelements se déroulera cette année les vendredi 25 et samedi 26 juillet à Mas Thibert et aux Marais du Vigueirat (Commune d'Arles).

La thématique 2008 : les jardins

Lieu de toutes les utopies, le jardin peut être aussi le symbole d'une relation à reconstruire entre l'homme et la nature, une relation qui se doit d'être cultivée. C'est aussi le lieu où l'on rend public une part de son intimité. Dans la Grèce antique, on faisait de la philosophie en marchant ; et si aujourd'hui, on philosophait en jardinant, en grattant la terre, dans l'indicible nostalgie du jardin d'éden ? Au-delà de ces aspects symboliques, fantasmagoriques, la thématique choisie vient s'inscrire en préfiguration du projet de jardin ethnobotanique des Marais du Vigueirat. La matière même de ce futur jardin sera la source d'inspiration pour les artistes invités du festival. Les « récits » collectés, les enregistrements seront intégrés dans des installations et des créations sonores. L'art de la promenade se déclinera dans plusieurs parcours ; les paysages seront de la fête car créer un jardin c'est aussi fabriquer des paysages en miniature.

Au programme cette année:

L'équipe de PIXEL 13 présentera le **25 juillet** au village de Mas Thibert, de 20h00 à minuit, « le BULB aux champs ». Entre architecture d'images, installation multimédia, télévision de village et spectacle de rue, le Bulb explore les territoires à la recherche de ce qui constitue leur essence. Cette soirée verra l'aboutissement du travail réalisé avec le village de Mas Thibert et ses habitants. Sera abordé la question de l'identité et de la culture du village.

Le **26 juillet** à partir de 18h00 et jusqu'à l'aube le festival Les Envies Rhônelements se déroulera aux Marais du Vigueirat, site du conservatoire du littoral.

Seront présents:

La Cie Délices Dada avec Rives & Dérives/ 2ème Rivage (visites guidées surréaliste); La Cie Les Witotos avec L'étendu (trou)(tragédie clownesque); La Cie ilotopie pour un parcours sous les étoiles qui rappellera un certain Jardin des Délices, avec aussi Myriam Prijent 'Peaux d'écorces', Annelise King 'Chemin cinématique' et le couple artistes/scientifique; la Fanfare Samenakoa; le

collectif 'ça marche pas tout seul' avec 'Les exceptionnelles démonstrations de phénomènes innovants'; le projet Wizz (DJs et vidéos); un laboratoire jardinage nocturne animé par l'association Les Petits Débrouillards-PACA; la guinguette de paroles; une balade 'A la découverte des plantes sauvages', la Cie ODC avec une déambulation nommée Lucionits; et toute la nuit du cinéma ('Monsanto', 'Le Delta d'Aedes' 'Macadam et Chlorophylle'), une expo Compostage individuel, une installation: Kurt Demey 'Avec ma tête dans un arbre'.

Spectacles gratuits et ouverts à tous!

Voir le [programme détaillé](#)

Télécharger le [dossier de presse et le programme](#)

Premier voyage d'étude des gestionnaires de lagunes 2008 :



Une rencontre interrégionale en Corse

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes a organisé les 19 et 20 juin derniers, un voyage d'études autour des milieux humides littoraux de Corse. Ce voyage avait pour but de réunir l'ensemble des gestionnaires des lagunes de LR, PACA et Corse.

Une vingtaine de participants (des gestionnaires des 3 régions mais aussi des partenaires de l'Agence de l'Eau RM&C, Onema, Université Montpellier 2, Région PACA) a ainsi pu, durant deux journées, visiter les sites littoraux de Corse.

Le 19 juin, l'Office de l'Environnement nous a accueilli sur la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone, réserve dont il est gestionnaire. C'est la dernière née des réserves naturelles de Corse, elle permet de protéger un habitat méditerranéen particulièrement rare : les mares temporaires qui présentent la particularité d'alterner suivant la saison une période sèche et une période inondée. Ces padules sont ainsi considérées par les scientifiques comme des « joyaux floristiques » particulièrement précieux. La faune est caractérisée par des petits crustacés qui ont développé des stratégies de survie étonnante. Enfin, les mares constituent des sites de reproduction privilégiés pour de nombreux amphibiens. Depuis un point haut, nous avons pu également découvrir certaines limites de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio dont la gestion incombe également à l'Office de l'Environnement. Bien que cette réserve soit dans sa grande majorité marine, les terrains du Conservatoire du Littoral qui la jouxtent (parmi lesquels quelques lagunes) y sont également inclus.

La visite s'est poursuivie avec le Conservatoire du Littoral sur l'étang de Santa Giulia. Avec une problématique différente du premier site, les gestionnaires ont pu échanger leurs expériences sur des problèmes récurrents tels que l'eutrophisation.

Après un repos bien mérité, les visites du lendemain nous ont permis de voir deux sites lagunaires de la plaine orientale : L'étang de Palo et celui d'Urbino. Si le premier est géré depuis de nombreuses années, le second a été acquis très récemment. Propriétés du Conservatoire du Littoral, ces sites sont gérés par le Conseil Général de Haute Corse. Sur Palo, nous avons pu nous promener le long du sentier pédagogique qui est en cours de réalisation. Sur Urbino, les premiers travaux de réhabilitation ont débuté et nous avons été interpellé par la réelle concertation qui s'est installée si vite (puisque l'acquisition ne date que de décembre dernier !) entre propriétaire, gestionnaire et acteurs socio économiques...

Après avoir dégusté des produits des lagunes, le groupe s'est acheminé vers l'étang de Biguglia où les agents de la Réserve Naturelle (Conseil Général de Haute Corse) nous attendaient pour nous

présenter la plus grande zone humide de Corse et la gestion qu'ils mettent en œuvre pour préserver ce milieu mais ô combien fragile !
La visite a débuté avec une visite du grau et une présentation des diverses problématiques, puis nous nous sommes tournés vers le plan d'eau et la presqu'île de San Damiano.

Bien que trop court, ce voyage a été riche en échanges et en prises de contact. Fort de ce premier essai assez concluant, le Pôle lagunes proposera certainement l'année prochaine un nouveau voyage d'études afin de découvrir les lagunes de LR ou PACA.

Dans le souci de n'oublier personne, nous ne citerons pas de noms mais sachez tous, intervenants et participants, que l'équipe du Pôle lagunes vous remercie pour votre implication et pour les riches moments passés en votre compagnie !

A l'année prochaine...

Pour plus d'informations sur les sites visités :

Réserve naturelle de l'étang de Biguglia :

<http://www.cg2b.fr/cg2b/cgi-bin/pages/index.pl?lang=fr&idarbo=560>,
<http://www.oec.fr/modules.php?name=Sections&sop=viewarticle&artid=3>

Réserve naturelle des Tre Padule de Suartone :

<http://www.oec.fr/modules.php?name=Sections&sop=viewarticle&artid=7>

Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio :

<http://www.oec.fr/modules.php?name=Sections&sop=viewarticle&artid=6>

Les étangs de Palo et d'Urbino :

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content.asp?rub=8&rubec=218>

Voir également l'[article de la lettre d'information Rivages](#).

Crédit photo CEN LR

Expositions, conférences, animations dans le cadre du XIIIe Congrès Mondial de l'Eau



Avec le 6 septembre les journées de Thau organisées par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau

Dans le cadre du XIIIe Congrès Mondial de l'Eau, des expositions, des conférences, des animations sont égrenées tout l'été et au-delà, à Montpellier et aux alentours.

Découvrez tous ces événements au fil des semaines ! et notamment les journées de Thau

6 septembre - de 9h à 19h - « Les journées de Thau 2008 »

Porteur du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le Syndicat mixte du bassin de Thau propose dans le cadre des 3ème Journées de Thau une série d'animations gratuites permettant de découvrir les richesses environnementales du territoire en partenariat avec les acteurs locaux (collectivités, associations, professionnels). Vous êtes invités à y participer, ainsi qu'au grand débat

public sur la qualité et la protection de la ressource en eau qui sera organisé en partenariat avec l'Agence de l'Eau RM&C le samedi 6 septembre 2008.

Informations et réservations : Offices du Tourisme de Balaruc les Bains. A partir du mois d'août
– 04 67 46 81 46

Site web : www.smbt.fr

Télécharger le [dossier de presse](#)

Télécharger le [programme détaillé des journées de Thau](#)

Télécharger le [programme complet des manifestations grand public et jeunesse](#)

Plus d'infos sur le 13ème congrès mondial de l'eau :

wwc2008@msem.univ-montp2.fr

<http://www.worldwatercongress2008.org>

C'est parti pour l'été 2008, le Sentier sous-marin du Cap d'Agde est ouvert tous les jours



Venez palmer avec vos yeux !

Delphine, Lulu et Sylvain, guides-moniteurs de l'ADENA vous attendent à La Plagette, au cœur du site Natura 2000 marin des posidonies du Cap d'Agde, pour découvrir très facilement faune et flore des petits fonds méditerranéens le long des cinq bouées du sentier équipées de panneaux sous-marins.

Delphine, Lulu et Sylvain, guides-moniteurs de l'ADENA vous attendent à La Plagette, au cœur du site Natura 2000 marin des posidonies du Cap d'Agde, pour découvrir très facilement faune et flore des petits fonds méditerranéens le long des cinq bouées du sentier équipées de panneaux sous-marins. De la plage vers l'îlot de la Rascasse, dans des fonds sableux et rocheux volcaniques, à vous les sars, serrans, saupes, muges, algues variées, éponges oranges, oursins ...

Matin ou après-midi, dès 8 ans, vous partez avec le guide en petits groupes de huit personnes maximum, équipés de palmes, masque, tuba et combinaison Tribord et d'une plaquette sous-marine présentant les espèces. Mieux, nous vous prêtons un appareil photo numérique sous-marin Sea and Sea et vos clichés seront développés sur place ! Une découverte naturaliste où l'on parle aussi de protection de la nature et des gestes pour l'environnement marin.

Inscriptions et rendez-vous à l'Accueil du sentier sous-marin, à la Plagette, direction avant-port au Cap d'Agde.

Une animation proposée par l'ADENA avec le soutien de : Ville d'Agde, Ministère de l'Ecologie, Conseil Régional, Agence de l'Eau, Tribord, Sea and Sea, Lyonnaise des Eaux

ADENA: Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des pays d'Agde
Domaine du Grand Clavelet 34300 AGDE

Contact : Renaud Dupuy de la Grandrive 06.13.38.44.77

Programme des animations estivales en Basse Vallée de l'Aude



Venez découvrir la richesse des milieux naturels et des espèces de la Basse Plaine de l'Aude

Le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude propose en période estivale un programme d'animations à destination du grand public visant à faire découvrir la richesse des milieux naturels et des espèces de la Basse Plaine de l'Aude.

Des animations sur différents sites (Vendres, Fleury d'Aude, Lespignan...) et abordant des thèmes variées sont proposées gratuitement à tous. Il s'agit de balades nature, d'un stand d'information sur les plages ainsi que d'autres évènements ponctuels.

Vous pouvez télécharger le [programme des animation de cette été](#) !

Pour plus d'infos : www.smbva.fr

La biodiversité : un atout pour un développement local durable



mardi 7 octobre 2008 - SUP AGRO-ENSAM Montpellier

Qu'est-ce que la biodiversité et pourquoi faut-il la protéger ? Un colloque, organisé dans le cadre d'un partenariat réunissant l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE/MEEDDAT), la Région Languedoc-Roussillon et l'Etat (Direction régionale de l'Environnement), la Délégation Régionale du CNFPT, l'Atelier Technique des Espaces Naturels et la revue Techni.Cités, tentera d'apporter des réponses à cette question.

Qu'est-ce que la biodiversité et pourquoi faut-il la protéger ?

En Languedoc-Roussillon, quelles sont les stratégies portées par l'Etat et la Région pour freiner la perte de biodiversité ?

Quel rôle pour les collectivités locales, quelles actions peuvent-elles mener, avec quels outils ?

Comment conjuguer les efforts des différents acteurs en faveur de la biodiversité ?

Comment fonder le développement économique du Languedoc-Roussillon sur la préservation de son patrimoine naturel et de ses paysages ?

Telles sont les questions qui seront traitées lors de ce colloque destiné aux élus locaux et décideurs du Languedoc-Roussillon.

Contact

Patrice GARCIA : 04 67 61 77 53

contact.colloquebiodiversité@cnfpt.fr

Inscription (date limite de réception des inscriptions : **12 septembre 2008**)

en ligne sur www.lr.cnfpt.fr ou retourner le coupon à :

Délégation Régionale

Languedoc-Roussillon

337 rue des Apothicaires

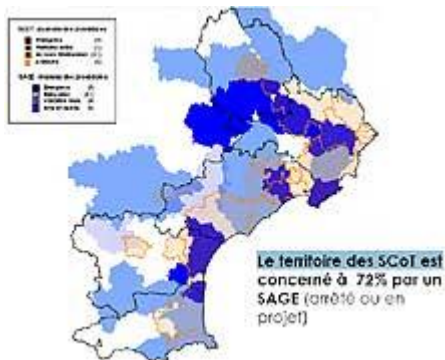
34196 Montpellier cedex 5

Télécharger le [programme et le bulletin d'inscription](#)

Plan d'accès téléchargeable sur www.lr.cnfpt.fr

[Autres actualités](#)

Eau et Aménagement du territoire en Languedoc-Roussillon



Suites du colloque organisée le 10 juin à Montpellier

Le Conseil Régional, l'Etat, et l'Agence de l'Eau ont organisé à Montpellier le 10 juin dernier les «2èmes RENCONTRES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EAU EN LANGUEDOC-ROUSSILLON ». Les présentations de la journée sont téléchargeables.

Rencontre de l'eau et de l'Aménagement du territoire en Languedoc-Roussillon

L'eau et l'espace sont des ressources précieuses demandant une gestion coordonnée, où l'action des uns doit être en phase avec celle des autres, que ce soit en termes d'orientations stratégiques, de planification ou de solutions opérationnelles de mise en oeuvre.

Téléchargez les présentations de la journée :

<http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/ACTUALITES/Interventions.zip>

et

<http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/ACTUALITES/4%20Franck%20LUSTENBERGER.pdf>

Mémento Eau et Aménagement du territoire

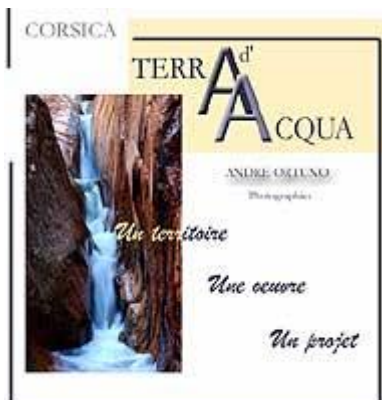
Le mémento propose des pistes de réflexion pour aborder concrètement ce rapprochement entre disciplines ; il est destiné aux aménageurs, comme aux gestionnaires de bassins versants, et plus généralement à toute personne souhaitant réfléchir de façon concrète au croisement de ces différentes approches territoriales. Ce travail a été réalisé en 2007 à la DIREN par Melle Laure Isnard.

Téléchargez le [mémento](#)

Toutes les informations sur le thème « eau et aménagement du territoire » :

<http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/loadPge.php?file=eau/amenagement.file>

Le CPIE Corte - Centre Corse, A Rinascita présente :



Une exposition sur la thématique de l'eau

Le CPIE Corte - Centre Corse - A Rinascita vous invite à venir découvrir l'exposition artistique et pédagogique "Corsica terra d'acqua", qu'il vient de réaliser d'après les oeuvres du photographe André Ortuno et en partenariat avec le Conseil Général de Haute-Corse, l'Office de l'Environnement de la Corse et l'Agence de l'Eau.

L'exposition, ouverte à tous, est présentée depuis le 19 juin et ce jusqu'à fin juillet dans les salons du Conseil Général de Haute-Corse.

A travers les oeuvres d'André Ortuno, l'association A Rinascita CPIE, présente « Corsica, terra d'Acqua », une exposition photographique où le travail artistique de l'auteur se met au service de l'éducation à l'environnement pour un développement durable. L'objectif de l'exposition étant en effet de valoriser les richesses et les potentialités en eau de la Corse mais également de sensibiliser le public sur les problématiques et les enjeux locaux à travers 6 thématiques à découvrir au fil de l'eau.

L'exposition, ouverte à tous, est présentée depuis le 19 juin et ce jusqu'à fin juillet dans les salons du Conseil Général de Haute-Corse.

Lauréats des Prix Ramsar et du Prix spécial Évian pour la conservation des zones humides



Le Comité permanent Ramsar a dévoilé le nom des lauréats de ces Prix pour 2008

Dans la catégorie « Science », le Prix a été attribué à David Pritchard, dans la catégorie «Gestion», à Denis Landenbergue, WWF International, et dans la catégorie «Éducation», à Sansanee Choowaew de l'Université Mahidol, Thaïlande. En outre, le Certificat d'excellence est attribué à Jan Kvet de la République tchèque.

Dans la catégorie « Science », le Prix a été attribué à David Pritchard, dans la catégorie «Gestion», à Denis Landenbergue, WWF International, et dans la catégorie «Éducation», à Sansanee Choowaew de l'Université Mahidol, Thaïlande. En outre, le Certificat d'excellence est attribué à Jan Kvet de la République tchèque.

Les trois Prix Ramsar et le Prix spécial Évian, d'un montant de USD 10 000 pour chacun, seront conférés lors de la cérémonie d'inauguration de la 10ème Session de la Conférence des Parties contractantes, en République de Corée, en octobre 2008.

[Plus d'informations sur ces travaux récompensés](#)

COP10 de Ramsar du 28 octobre au 4 novembre 2008 en République de Corée



La pré-inscription en ligne est ouverte !

Un service de pré-inscription en ligne à cette 10ème session de la conférence des parties contractantes (COP 10) à la convention sur les zones humides est disponible. Un dossier d'inscription des étangs palavasiens en site Ramsar pourrait être déposé lors de cette COP !

Les Autorités administratives recevront, par la poste, un mot de passe qui leur permettra de procéder directement à leur pré-inscription. Toutes les autres personnes peuvent faire une demande de mot de passe. Les observateurs d'organisations reconnues travaillant dans le domaine de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides sont les bienvenus à la COP et, dès réception de leur demande, recevront confirmation du personnel régional.

Une grande partie des documents de l'ordre du jour de la COP, en particulier les projets de résolution, sont en cours de mise en ligne. Les Rapports nationaux soumis à la COP par les Parties et les résultats des réunions régionales préparatoires de la COP y sont également portés.

Consultez ces documents et préinscrivez vous à l'adresse :

http://www.ramsar.org/index_cop10_f.htm

Sorties d'observation des baleines et dauphins au large du Cap Sicié et des Iles d'Hyères...



Avec l'association Regard du Vivant

Tous les dimanches du 25 mai au 26 octobre, partez à la découverte de l'univers fascinant des géants des mers avec l'association Regard du Vivant.

Tous les dimanches du 25 mai au 26 octobre, partez à la découverte de l'univers fascinant des géants des mers avec l'association Regard du Vivant.



A bord du navire « Croix du Sud V », nous vous proposons une balade de 9 heures en mer au départ de Sanary-sur-Mer. C'est aux abords des grandes fosses marines que nous pourrions observer le Dauphin bleu et blanc, le Grand dauphin, le Dauphin de Risso, le Globicéphale noir, le Cachalot, et enfin le deuxième plus grand animal de la planète, le Rorqual commun. Cette croisière sur la Grande Bleue est l'occasion de rencontrer régulièrement l'énigmatique Poisson-lune, mais également d'autres représentants de la faune marine : oiseaux marins, thons, requins, espadons, tortues, Raie manta...

Rendez-vous à 9 h 00 à Sanary-sur-Mer (83) devant le quai du navire 'La Croix du Sud V' situé face à la Mairie. Départ à 9h30 et retour vers 18 h 30 à ce même quai.

Tarifs :

Adulte : 72 € / personne

Ado-Etudiant-Groupe-CE : 66 € / personne

Enfant (7 à 12 ans) : 55 € / personne

La sortie étant longue (9 heures) nous déconseillons aux parents d'inscrire les enfants de moins de 6 ans.

[Plus d'informations et inscriptions](#)

Colloque : 24 et 25 septembre 2008 Clermont-Ferrand



Le développement durable fédérateur d'une nouvelle ingénierie territoriale

La mise en pratique du développement durable dans les politiques publiques appelle des compétences managériales et des méthodes nouvelles d'animation territoriale et de conduite de projet. Elle ouvre une place importante aux partenariats privés et à la société civile. Elle implique une vision transversale

des enjeux et oblige à une cohérence entre les politiques des différents échelons territoriaux. C'est dans cette optique que AgroParisTech et le CNFPT organisent ce colloque. L'atelier n°7 est consacré à la gestion concertée des territoires de l'eau.

**Programme du mercredi 24 septembre - 16h30-18h30 - Atelier 7
Gestion concertée des territoires de l'eau**

La pression croissante sur les ressources en eau menace leur durabilité dans toutes les régions du monde et pose fortement la question de la coordination des politiques environnementales et des

politiques sectorielles.

Ce constat s'applique aussi en France avec la situation de gouvernance qui prévaut depuis les années 70-80 et où l'affirmation de nouveaux acteurs conduit à l'enchevêtrement des niveaux de décision et à l'affirmation des questions environnementales. Les formes traditionnelles de gouvernement sont mises en cause dans leur capacité à conduire des actions collectives.

Au niveau local, sous l'impulsion de la directive cadre européenne sur l'eau et des dernières lois sur l'eau (1992 et 2006), les dispositifs de gestion concertée des ressources en eau sont renforcés et conduisent à la mise en oeuvre d'innovations institutionnelles comme les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Ils constituent des lieux de concertation entre parties prenantes où se construisent de nouvelles formes d'action collective visant à atteindre une gestion équilibrée et durable des ressources en eau et où "les enjeux de développement économique s'hybrident avec les enjeux de préservation de la ressource en eau".

Les travaux conduits sur les dispositifs de gestion concertée et leurs premières évaluations fournissent un matériel intéressant pour mettre en débat la coordination des politiques publiques et la gestion durable des ressources en eau à l'échelle des territoires de l'eau associés au bassin versant considéré.

• **Animateur :**

Thierry RIEU, directeur délégué d'AgroParisTech pour le centre Engref de Montpellier

• **Intervenants :**

Gilles BROCARD, chargé du SAGE du bassin de Thau au SMBT

Jean Jacques TAILLADE, directeur du syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT)

Didier JOUVE, vice-président de la région Rhône-Alpes, délégué à l'aménagement du territoire et au développement durable, président de la communauté de communes du Val de Drome,

Inscription avant le 10 septembre 2008 auprès de :

Agence MK Communication

tél : 04 73 28 53 63

fax : 04 73 28 53 62

Frais d'inscription : 150 euros

Lieu et accès :

Polydome

Centre d'expositions et des congrès de Clermont-Ferrand

Place du 1er mai

Arrêt tram : Place du 1er mai

Plan d'accès : www.polydome.org

Programme et bulletin d'inscription en ligne :

www.agroparistech.fr

Contact pour plus d'information :

Sandra Zemouli, direction de la communication

tél. 01 44 08 72 45

sandra.zemouli@agroparistech.fr

Actualités du pôle

Site internet du Pôle relais lagunes méditerranéennes



Actualisation en cours

Découvrez les nouveautés .

Les informations contenues dans le [site internet du Pôle relais lagunes méditerranéennes](#) sont en cours d'actualisation.

Annuaire des compétences

Vous pouvez d'ores et déjà accéder, via la rubrique "**Qui fait quoi sur les lagunes ?**" ([lien direct](#)) à plus de **370 structures** et plus de **680 acteurs** concernés par les zones humides.

Pour voir l'intégralité des structures (ou des acteurs), choisissez Structures (ou Acteurs) en haut de la page, puis cliquez sur **Rechercher** (sans modifier les critères).

Rappelons que cet annuaire veut favoriser des liens privilégiés entre les structures et les acteurs distants géographiquement mais devant faire face aux mêmes problématiques au niveau de leur site.

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, si vous apparaissez dans cet annuaire, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent.

Connaître le Pôle lagunes

La rubrique "**Connaître le Pôle lagunes**" a également été mise à jour. Découvrez la en cliquant [ici](#).

Bonne consultation

Avenir des Pôles relais et du Plan national d'action pour les zones humides

Envoi d'un courrier au MEEDDAT

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes a envoyé début juin un courrier au Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire concernant l'avenir des Pôles relais zones humides.

Comme l'avaient fait avant nous le Pôle relais tourbières et le Forum des marais atlantiques, le Pôle lagunes a souhaité interpeller le MEEDDAT sur le devenir des Pôles relais et notamment l'absence de perspectives lisibles et ambitieuses pour ceux-ci.

L'absence de portage du Plan national d'action en faveur des zones humides et de politique claire et volontariste pour les zones humides a également été rappelée.

Le Pôle lagunes a ainsi demandé au ministre d'intervenir personnellement, afin que soit clairement réaffirmée l'ambition du gouvernement et du MEEDDAT en faveur des zones humides.

[Télécharger le courrier](#)

ETUDES ET PROJETS

Etudes et projets des gestionnaires

Conservation des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille



Programme LIFE 2003-2007 porté par le CEEP

Le programme LIFE « Conservation des populations d'oiseaux marins sur les îles de Marseille » s'est déroulé du 1er mars 2003 au 31 décembre 2007 sur les deux archipels marseillais du Frioul et de Riou (Bouches du Rhône). Coordonné par le CEEP (Conservatoire-Études des Écosystèmes de Provence), il a été mené en partenariat avec le Centre d'études biologiques de Chizé - CNRS et l'association Alpes de lumière.

L'objectif général de ce projet a été d'assurer la conservation de ces colonies d'oiseaux marins d'intérêt communautaire des îles de Marseille, de restaurer des conditions favorables à l'installation de colonies sur les sites anciennement occupés et de favoriser la croissance des populations nicheuses.

Les trois espèces visées par le programme sont le Puffin cendré, l'Océanite tempête et le Cormoran huppé de Méditerranée. Le Puffin yelkouan *Puffinus yelkouan*, une quatrième espèce endémique de Méditerranée, nicheuse sur les archipels marseillais, a bénéficié également des actions de gestion mises en oeuvre dans le cadre du programme.

Il visait également à contribuer à la mise en place d'un réseau de gestionnaires d'îles en Méditerranée concernés par la gestion des colonies d'oiseaux marins.



Le cahier de gestion des populations d'oiseaux marins sur les îles de Marseille présente les différentes méthodes mises en oeuvre dans le cadre du programme LIFE pour différentes méthodes

expérimentées pendant le programme LIFE :

- les méthodologies de suivi des populations d'oiseaux marins
- le contrôle des mammifères introduits sur les îles
- les aménagements sur les colonies d'oiseaux marins.

[Toutes les informations sur le programme et les documents](#)

Révision de la Charte du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée



Un processus axé autour de la mobilisation des acteurs du territoire

Le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée révisé actuellement sa Charte et a décidé d'impliquer les divers acteurs du territoire dans ce processus.

Dans ce cadre, le Parc a organisé les 26 et 30 juin derniers des « Territoires Tours » afin d'engager une réflexion commune sur les enjeux et les orientations à prendre pour les années à venir.

Par ailleurs, et toujours dans le cadre de la révision de sa Charte, le PNR a élaboré un bilan de ses activités sur la période 2003-2007, afin de présenter au plus grand nombre ses actions et celles de ses partenaires.

Les « Territoires Tours » :



Le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée a organisé les 26 et 30 juin derniers deux ateliers structurés par grandes zones géographiques, les « Territoires Tours », afin d'engager une réflexion commune sur les enjeux et les orientations à prendre par le Parc pour les 12 prochaines années.

Ces deux événements s'intègrent au processus de concertation général mené par le Parc dans le contexte de cette révision, dont les grandes étapes de mise en œuvre sont successivement :

- élaboration du bilan d'activités en deux versions, une « grand public » et une « expert » ;
- réalisation d'entretiens « partenaires » avec les principaux partenaires du Syndicat Mixte ;
- réalisation d'enquêtes « habitants » auprès de d'environ 350 personnes ;
- élaboration d'un document de diagnostic présentant le périmètre d'étude ;
- organisation des « Territoires Tours », deux journées de terrain et de travail en ateliers ;
- organisation (en cours) de rencontres bilatérales Pays / EPCI permettant de mettre en valeur les convergences.

Le « Territoire Tour » du 26 juin concernait le territoire « Corbières-Piémont » et celui du 30 juin, « littoral, lagunes et basses plaines ». Les deux journées étaient organisées sur le même modèle, avec le matin une lecture de paysage et l'après-midi des ateliers en salle sous forme de tables rondes.

Les objectifs de la journée du 30 juin :

- consulter les partenaires sur le bilan du Parc 2003-2007 ;
- définir les enjeux du territoire par grandes zones géographiques ;
- amorcer les premières tendances pour les orientations de la Charte 2021.

Le déroulement de la journée :

La journée a démarré sur la zone de la Couleuvre, située sur le massif de la Clape, par une introduction de l'ONF Aude sur les origines de la forêt et les orientations principales à mettre en œuvre pour les prochaines années.

Ensuite, deux paysagistes (Anouk Arnal et Catherine Roi) ont effectué une lecture de paysage sur la partie « plaine agricole » et sur la partie « étangs » depuis le site de la Couleuvre.

La lecture de la partie « plaine agricole » a été enrichie par les interventions de Gérard Aval (directeur du Syndicat Mixte du Delta de l'Aude) et Mr Hérail (agriculteur et ancien élu de Coursan).

La lecture de la partie « étang » a quand à elle été complétée par François Marty (pêcheur) et Alain Dindeleux (directeur du CPIE Pays Narbonnais).

L'après-midi a débuté par une rapide présentation du bilan de l'enquête « habitants », qui visait à connaître d'une part la vision du PNR par les habitants et d'autre part les priorités pour ce territoire à l'horizon 2021.

La suite de l'après-midi a été consacrée à des ateliers, dont les thématiques ont été définies à partir des principaux enjeux préalablement listés par chaque participant puis compilés en thématiques plus générales.

Trois ateliers ont été organisés, dont un sur la thématique « développement économique durable », dont le programme était le suivant :

- point sur les ressentis concernant les deux lectures de paysage du matin ;
- réflexion sur les enjeux liés à la gestion durable de l'espace au travers d'un questionnement sur ce que les gens veulent et ce qu'ils ne veulent plus pour leur territoire ;
- réflexion sur les futurs enjeux / orientations à retenir pour la future charte du Parc en terme de développement économique durable : les sujets de l'agriculture / pêche, du tourisme et des services, commerce, artisanat ont été traités.

La journée s'est clôturée par une synthèse générale de l'atelier.

Le bilan d'activités 2003 – 2007 du PNR de la Narbonnaise



Un bilan des activités du Parc a été élaboré afin d'effectuer une présentation des actions du PNR et de ses partenaires durant la période 2003-2007.

Le document présente successivement le territoire du Parc, sa Charte, son fonctionnement et ses grands domaines d'intervention (patrimoine naturel, paysage et urbanisme, activités économiques et développement local, etc).

Pour plus d'infos, le [bilan d'activités est téléchargeable](#) sur le site du PNR de la Narbonnaise.

Plus d'infos sur l'[ensemble des documents concernant la révision de la Charte](#)

Lancement du plan de gestion et des démarches relatives au classement en réserve naturelle régionale de l'île et des Salins de Sainte Lucie



Une action du Conservatoire du Littoral en partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon

Le Conservatoire du Littoral, propriétaire de l'île et des Salins de Sainte Lucie, en partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon lance une démarche de classement en réserve naturelle régionale de ces terrains, et également du DPM au droit des salins. Il réalise également le plan de gestion de ce site, en partenariat avec la Région et le Département de l'Aude. La réunion de lancement de cette étude s'est tenue le 16 avril dernier en mairie de Port la

Nouvelle.

Le partenariat

La Région et le Conservatoire du Littoral sont liés par une convention de partenariat visant notamment la gestion des sites du Conservatoire et la valorisation du patrimoine naturel du littoral. La Région a contribué financièrement à l'opération d'achat par le Conservatoire du Littoral de 1200 hectares appartenant aux Salins du Midi en 2007 (dont 400 ha sur Ste Lucie).

Dans le cadre de ce partenariat, le Conservatoire du Littoral (propriétaire) et la Région (autorité de classement) ont souhaité engager une démarche de classement en réserve naturelle régionale dans l'objectif d'apporter une protection réglementaire forte et pérenne à ce site exceptionnel ainsi que des moyens techniques et financiers pour sa gestion dans un cadre partenarial élargi.

Le périmètre

Le projet de périmètre d'étude de la future réserve englobe l'île de Sainte Lucie (propriété du Conservatoire), les anciens salins (également propriété du Conservatoire) ainsi que le lido et la plage (Domaine Public Maritime). Ce périmètre sera affiné, en concertations avec les acteurs locaux, dans le cadre de l'étude pour l'élaboration du plan de gestion réalisée par BRL Ingénierie.

Le plan de gestion

Le plan de gestion, réalisé par BRL Ingénierie, comportera classiquement les parties suivantes :

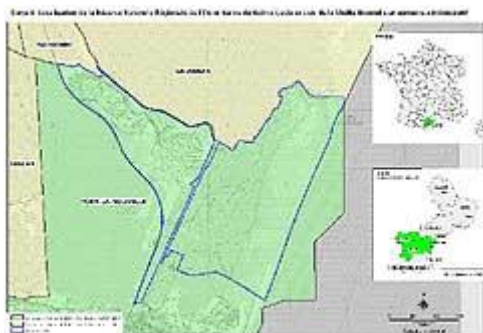
- diagnostic (milieux, espèces, activités)
- objectifs à long et moyen terme
- actions permettant de les atteindre

La méthodologie d'élaboration du plan de gestion est nationale et s'appuie sur une concertation des acteurs locaux. S'agissant ici d'un projet de réserve, le plan de gestion sera suivi et validé par le Comité consultatif de préfiguration de, par le. Il sera soumis ensuite au CSRPN avant d'être validé par délibération du Conseil Régional. L'évaluation et la mise à jour du plan de gestion se fait tous les 5 ans.

Les échéances

Sous réserve des consultations réglementaires (collectivités, CSRPN, ...), la réserve naturelle régionale de Ste Lucie pourrait être créée avant l'été 2009.

Télécharger le [périmètre potentiel pour la future réserve naturelle régionale](#)



Erratum : SCOT littoraux en Languedoc-Roussillon

Une erreur s'est glissée dans la dernière lettre des lagunes du mois de juin 2008.

Il faut rajouter le SCOT du bassin de Thau à la liste des SCOT littoraux en Languedoc-Roussillon ; le diagnostic est finalisé et le PADD est en cours.

Plus d'informations sur le SCOT de Thau sur le site du SMT :

http://smbt.teledetection.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=10&Itemid=57

Contact :

Jean-Jacques Taillade

jj.taillade@smbt.fr

Autres études et projets

Campagne Echo-Gestes 2008 Languedoc-Roussillon



Et si la Mer était le plus bel endroit de la Terre ?

200 professionnels du nautisme s'engagent pour la mer

Association d'éducation à l'environnement marin et littoral, Voile de Neptune mène depuis 2004 une campagne d'information des professionnels et usagers de la mer intitulée Echo-Gestes, avec comme objectif la préservation de la qualité des eaux méditerranéennes.

Les guides

Pour stimuler le changement, 2 livrets pédagogiques ont été réalisés. Le guide « Sous la mer, des territoires habités » a pour but de faire plonger le lecteur sous la surface, afin de découvrir les habitats sous-marins languedociens. Le guide « L'écho de nos gestes », quant à lui, informe des pollutions liées aux activités marines, explique les effets sur les habitats et la santé humaine, et propose des solutions concrètes pour un impact plus doux de son activité.



Les structures-relais, point d'ancrage de la campagne

La démarche « structures-relais » consiste à rencontrer les professionnels qui travaillent en lien avec le milieu marin : magasins d'accastillage, chantiers navals, clubs de voile et de plongée, capitaineries, associations de plaisanciers, loueurs de bateaux, bateau-écoles, prud'homies, etc.

A la suite d'un entretien, les ambassadeurs Echo-Gestes proposent un engagement concret au professionnel, par exemple vendre des produits d'entretien 100 % biodégradables plutôt que des produits classiques. Le professionnel qui s'engage devient alors structure-relais, c'est-à-dire diffuseur des messages et des livrets de la campagne.

Les ambassadeurs Echo-Gestes en Languedoc-Roussillon

- Hérault et Gard : Voile de Neptune - Aurélien DALOZ : ad.voile.de.neptune@free.fr
- Cap d'Agde (Hérault) : ADENA - Sylvain BLOUET : s.blouet@voila.fr

- Aude : Cernunnos - Marianne BANCAL : m.bancal@tiscali.fr
Lutins des Mers - Nathalie BOURRET : lutins.des.mers@club-internet.fr
- Pyrénées-Orientales
Côte sableuse : Sylvie SENECHAL : sylvie-senechal@wanadoo.fr
Côte rocheuse : Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls - Julie CALESTREME
jul.cales@hotmail.com

Télécharger la plaquette de la campagne 2008

- [Télécharger le recto](#) de la plaquette
- [Télécharger le verso](#) de la plaquette

Télécharger le [communiqué de presse 2008](#)

Plus d'informations :

Voile de Neptune : www.voiledeneptune.org
Directrice – Béatrice Le Moël
Chargé de Mission Echo-Gestes – Aurélien Daloz
Tel : 04 67 48 78 90 ou 09 54 507 890

Et www.echo-gestes.org

[Etudes et projets du pôle](#)

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes lauréat de l'appel à projet de la Fondation Nature et Découvertes !



Diffusion et sensibilisation des décideurs à la gestion intégrée des lagunes méditerranéennes

Le dossier a été déposé en février dernier par le Pôle relais lagunes méditerranéennes dans le cadre du 4ème appel à projet de la Fondation Nature et Découvertes : « Sur terre comme en mer, agissons ensemble pour la biodiversité ».

Le projet vise à sensibiliser et inciter les décideurs (collectivités territoriales, services de l'Etat) à mettre en place une gestion intégrée des lagunes méditerranéennes. Cette sensibilisation visera dans un premier temps les décideurs des régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur puis pourra éventuellement se poursuivre en Méditerranée et être relayée sur la façade atlantique par le Forum des marais atlantiques.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes utilisera à cet effet la « Synthèse des lagunes » finalisée en 2007 par l'équipe du Pôle lagunes, qui recense les valeurs, fonctions, problématiques et outils de gestion existants sur chacune des lagunes en LR, PACA et Corse. Des outils (plaquettes, CD Rom, classeurs) seront réalisés courant 2008 et diffusés largement au public visé et des formations seront organisées au dernier trimestre de l'année 2008.



Les 3 tomes de la « synthèse des lagunes » :

Télécharger le [rapport général \(tome 1\)](#)

Télécharger les [exemples de gestion \(tome 2\)](#)

Télécharger les [annexes cartographiques \(tome 3\)](#)

Pour plus d'informations sur ces appels à projets de la Fondation (prochaine date limite de dépôt du dossier prévue le 14 août 2008) :

http://www.natureetdecouvertes.com/pages/Corporate/FONDATION/4_candidature.asp

Suivi des milieux lagunaires

Suivi préventif malaïque sur l'étang de Thau - été 2008



Une action du SMBT et de ses partenaires

A l'initiative du Syndicat Mixte du Bassin de Thau, un suivi régulier de la lagune de Thau est réalisé chaque été en vue de détecter un éventuel départ de malaïque.

Cartographie des points de mesures

http://www.smbt.fr/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=276

Les organismes impliqués dans l'organisation de ce suivi sont :

- La Communauté de Commune du Nord du Bassin de Thau, qui assure les mesures en bord d'étang,
- La Section Régionale de la Conchyliculture, qui assure les mesures au niveau des tables conchylicoles,
- Le Conseil Général de l'Hérault, qui met à disposition les relevés SDEI,
- IFREMER qui assure les mesures au large ainsi que la coordination scientifique du programme,
- Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, qui édite le bulletin d'information.

Chaque organisme est chargé d'effectuer un suivi dans l'eau des niveaux d'oxygène, de la température et de la salinité sur une dizaine de points répartis dans la lagune. Les mesures hebdomadaires du suivi 2008 commencent le lundi 16 juin et feront l'objet d'un bilan par IFREMER qui sera mis en ligne chaque mardi sur le site internet du Syndicat Mixte du Bassin de Thau.

[Plus d'informations et télécharger les bulletins de suivi depuis le début de l'été 2008](#)

Pollution des cours d'eau par les PCB



Deux documents consultables en ligne font le point sur les propositions d'action et les suivis mis en place.

Deux documents consultables en ligne font le point sur les propositions d'action et les suivis mis en place.



Le rapport d'information sur la pollution aux PCB du Rhône, déposé à l'Assemblée Nationale, est consultable en ligne

Le rapport parlementaire, présenté le 25 juin 2008 par Philippe Meunier, député UMP du Rhône, comporte 34 propositions d'action visant à réduire et surveiller cette pollution aux PCB.

[Accéder au rapport d'information " Le Rhône et les PCB : une pollution au long cours " sur le site de l'Assemblée Nationale](#)



Pollution des cours d'eau par les PCB : l'ONEMA met en oeuvre le réseau national de suivi de la contamination des poissons

Afin de lutter contre la pollution des fleuves et des rivières par les polychlorobiphényles (PCB), les trois ministères en charge de l'Ecologie, de la Pêche et de la Santé ont lancé en début d'année un vaste plan national d'actions. L'Onema participe à quatre des axes de ce plan. Il est tout particulièrement chargé de mettre en place et coordonner le réseau national de suivi de la contamination des poissons.

[Visualiser le document](#)

REGLEMENTATION ET FINANCEMENTS

Réglementation

Circulaire du 30 mai 2008 relative à certaines Zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE) et lettre d'information juridique



Le cas des Zones humides d'intérêt environnemental particulier (ZHIEP)

Cette circulaire vise à préciser les modalités d'application du décret n° 2007-882 du 14 mai 2007 relatif à certaines ZSCE, codifié dans les articles R.114-1 à R.114-10 du code rural. Elle donne notamment des précisions sur les ZHIEP dans son annexe G.

La lettre d'information juridique « Zones humides : textes et jurisprudence » publiée en juin 2008 sur le site portail zones humides de l'IFEN (Lien disponible en bas de la Lettre des lagunes) nous décrypte ce nouveau texte.

Cette circulaire vise à préciser les modalités d'application du décret n° 2007-882 du 14 mai 2007 relatif à certaines ZSCE, codifié dans les articles R.114-1 à R.114-10 du code rural. Elle donne notamment des précisions sur les ZHIEP dans son annexe G.

La lettre d'information juridique « Zones humides : textes et jurisprudence » publiée en juin 2008 sur le site portail zones humides de l'IFEN (Lien disponible en bas de la Lettre des lagunes) nous décrypte ce nouveau texte.

D'autres informations juridiques relatives aux lagunes méditerranéennes, aux zones humides littorales ou à toutes les zones humides y sont référencées et notamment :

- Avancement du projet de la loi Grenelle I qui devrait être adopté en octobre 2008,
- Modification du règlement communautaire n° 708/2007 qui encadre les pratiques aquacoles concernant les espèces exotiques,
- Nouvelle circulaire précisant la procédure à suivre en cas de dérogations à la protection stricte des espèces protégées, etc.

Des éléments de jurisprudence y sont également indiqués.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes et la Tour du Valat y apparaissent comme contributeurs pour les illustrations de la lettre d'information juridique. Ils apparaissent également dans la Lettre « Zones humides : ouvrages et rapports » (cf. Lien en bas de page) pour leurs dernières publications.

Télécharger la [circulaire relative à certaines ZSCE](#)

Télécharger la [Lettre d'information juridique « Zones humides : textes et jurisprudence »](#)

Télécharger la [Lettre d'information « Zones humides : ouvrages et rapports »](#)

Financements

Le mécénat environnemental



Fiche pratique n°6 de Rivages de France, publiée en mai 2008

Le mécénat d'entreprise au service de l'environnement, s'il est actuellement moins développé par rapport aux secteurs de la culture et de la santé, est supporté par le MEEDDAT qui souhaite favoriser le rapprochement du monde de l'entreprise et le monde de l'environnement.

Dans cette fiche pratique, Rivages de France donne la parole aux mécènes et aux réseaux de gestionnaires nationaux, afin d'éclairer les acteurs locaux de l'environnement sur le rôle que peuvent jouer les mécènes dans la préservation des espaces naturels.

Le mécénat d'entreprise au service de l'environnement, s'il est actuellement moins développé par rapport aux secteurs de la culture et de la santé, est supporté par le MEEDDAT qui souhaite favoriser le rapprochement du monde de l'entreprise et le monde de l'environnement. Dans cette fiche pratique, Rivages de France donne la parole aux mécènes et aux réseaux de gestionnaires nationaux, afin d'éclairer les acteurs locaux de l'environnement sur le rôle que peuvent jouer les mécènes dans la préservation des espaces naturels.

Y figure donc des éléments concernant le fonctionnement et les règles du mécénat, des exemples de partenariat entre mécènes (Fondation d'entreprise Groupe Banque Populaire, Total, Véolia Environnement, Dexia France, etc.) et acteurs de l'environnement (Conservatoire du littoral, Rivages de France, Conservatoires d'Espaces Naturels, etc.) et des chiffres sur les sommes affectées à l'environnement dans le cadre du mécénat d'entreprise.

Pour obtenir la fiche sur demande (version papier, la version numérique n'étant pas disponible), contacter **Hélène Michaud**, animatrice Réseau de Rivages de France à l'adresse h.michaud@rivagesdefrance.org

Des exemplaires papiers sont également disponibles au Pôle relais lagunes méditerranéennes.

Axe 4 du Fonds Européen pour la Pêche



Appel à projets

Le cahier des charges de l'appel à projets pour un développement durable des zones côtières tributaires de la pêche et de l'aquaculture vient de paraître.

Un projet est en préparation sur le bassin de Thau et un autre sur le territoire du Parc de Camargue.

Le Fond Européen pour la Pêche (FEP) a été mis en place par l'Union Européenne pour la période 2007-2013 et fait suite au programmes PESCA et IFOP. Son objectif est : « Assurer une pérennité sociale, environnementale et économique » aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Il est composé de 5 axes :

- Axe 1 : Mesures en faveur de l'adaptation de la flotte de pêche
- Axe 2 : Aquaculture, pêche dans les eaux intérieures, transformation et commercialisation
- Axe 3 : Mesures d'intérêt commun
- Axe 4 : Développement durable des zones de pêche
- Axe 5 : Assistance technique et capacité administrative

Les objectifs prioritaires de l'Axe 4 sont :

- créer de la valeur ajoutée pour les opérateurs des filières pêche et aquaculture par la valorisation des productions locales ;
- protéger et valoriser l'environnement par la mise en place de schémas collectifs de bonnes pratiques ;
- diversifier les sources de revenu des pêcheurs par le développement de la pluriactivité ;
- diversifier les activités économiques en lien avec une dynamique territoriale ;
- promouvoir la coopération nationale et transnationale entre les zones de pêche.

Pour la France métropolitaine et les DOM, l'Axe 4 est doté d'une enveloppe communautaire de 5,7 millions d'euros pour une période de cinq ans.

Pour la première période allant jusqu'en 2013, dix « groupes » seront sélectionnés au niveau des zones côtières tributaires de la pêche et de l'aquaculture. Ces « groupes » sont constitués par des partenaires (50% issus des secteurs pêche et l'aquaculture) désirant mettre en œuvre une stratégie de développement sur leur territoire. Celle-ci se concrétisera par des actions transversales impliquant des acteurs des filières halieutiques et d'autres acteurs du littoral.

Le processus de constitution des groupes et de sélection des candidatures est entamé depuis l'automne 2007.

Parmi les dossiers de candidatures en cours de constitution, figure celle intégrant une bande littorale s'étendant de Frontignan à Agde. Le projet est porté par le Conseil Général de l'Hérault, sur demande du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPM LR) ainsi que de la Section Régionale Conchylicole de Méditerranée (SRCM).

Vous pouvez télécharger l'appel à projet à l'adresse :

<http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/europe-international/pcp-politique-commune/fonds-europeen-pour> - (rubrique 'actualités')

Les acteurs intéressés ont jusqu'au **vendredi 31 octobre 2008** pour déposer leur candidature.

Des ateliers interrégionaux d'appui à l'élaboration des candidatures (destinés aux porteurs et partenaires de projets) seront organisés à :

- Marseille le vendredi 5 septembre.

Contact :

Julia Jordan
05 55 12 02 04

Programme LITEAU III



Appel à manifestations d'intérêt pour des projets de recherches sur le littoral en appui aux politiques publiques

L'appel à manifestations d'intérêt prépare un futur appel à propositions de recherche dont l'ouverture est prévue fin 2008. Cette première étape, l'appel à manifestation d'intérêt, vise la mobilisation de communautés scientifiques et d'acteurs non-scientifiques du littoral qui ne sont pas familiers avec la démarche du programme LITEAU.

La manifestation d'intérêt sera autant que possible la réponse d'un **binôme gestionnaire-scientifique**.

Elle représente les **prémises d'un projet de recherche**. Les manifestations d'intérêt seront examinées par le conseil scientifique et le comité d'orientation du programme LITEAU qui formuleront des avis pour accompagner en deuxième étape les réponses à l'appel à propositions de recherches.

Dans cette première étape, il n'y a pas de thématiques imposées aux propositions soumises mais des caractéristiques attendues, correspondant à l'esprit du programme LITEAU, comme développées plus loin. Les thématiques de l'appel d'offre seront ensuite proposées sur la base des manifestations exprimées et des priorités établies par le comité d'orientation du programme.

Le programme LITEAU, programme du Service de la recherche du MEEDDAT, a pour ambition de promouvoir des recherches en appui aux politiques publiques pour le développement durable du littoral et des activités marines.

Le champ de l'appel est le littoral, qui est ici considéré comme un espace à l'interface terre-mer, soumis à l'influence combinée des dynamiques marines et atmosphériques, et des apports de bassins versants côtiers, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique. Des configurations telles les baies, fjords, lagons, mangroves, herbiers, récifs coralliens, zones humides, estuaires, deltas, îles, et zones d'upwelling correspondent à autant d'éco-socio-systèmes spécifiques. De par l'importance de son linéaire côtier, en métropole et en outre-mer, la France est particulièrement concernée.

L'appel à manifestations d'intérêt, **téléchargeable ci-après**, précise :

- le contexte,
- le caractère des recherches soutenues par LITEAU,
- les modalités de soumission.

Agenda prévisionnel :

- 15 juin – 10 septembre : l'appel à manifestation d'intérêt est ouvert

- 30 septembre : les instances émettent avis et recommandations
- 10 octobre 2008 – 15 janvier 2009 : l'appel à propositions de recherche est ouvert à tous (avec ou sans dépôt préalable d'une manifestation d'intérêt).
- 15 mars 2009 : annonce des projets sélectionnés
- 15 octobre 2009 : colloque du programme

Contact :

Xavier LAFON
Chargé de mission 'Eaux et milieux aquatiques'
MEDD/D4E/SRP
20, avenue de Ségur
75302 PARIS SP 07
Tél. 01 42 19 17 84
Fax. 01 42 19 17 85
xavier.lafon@ecologie.gouv.fr

Télécharger l'[appel à manifestations d'intérêt](#)

[Vers le site du programme LITEAU](#)

EMPLOI ET FORMATION

EMPLOI

La Tour du Valat recherche un chef de département senior

Mission :

Aidez-nous à sauver les zones humides méditerranéennes !
Faire prendre conscience aux décideurs de l'importance des zones humides, de leur état et des menaces qui pèsent sur elles est le défi à relever pour les sauver. Pour ce faire, la Tour du Valat a lancé un nouveau programme de suivi des zones méditerranéennes, de collectes de données et d'information afin de promouvoir les politiques et les changements de gestion au niveau régional et national. Le succès de ce programme permettra de maintenir la biodiversité et d'améliorer les conditions de vies des personnes dépendantes de ces zones humides (pour plus d'informations : www.tourduvalat.org).

Description du poste

Le chef de département aura pour missions de :

- Construire et diriger une équipe multidisciplinaire pour mettre en oeuvre le programme et le développer ;
- Développer des partenariats institutionnels, techniques, scientifiques et financiers ;
- Rendre compte des avancées du programme devant le Directeur du programme et le Conseil scientifique.

Date limite de dépôt des candidatures : **24 août 2008**

[Voir le détail de l'offre](#)

La Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - Mas de Carles - 34800 OCTON recherche un chargé d'études «SDVMA» (CDD 8 à 9 mois)

La Mission :

Réaliser la mise à jour du Schéma Départemental de Valorisation des Milieux Aquatiques de 2001. Cette mise à jour est effectuée par la Fédération de Pêche en partenariat avec l'ONEMA - La DDAF - Le Conseil Général de l'Hérault - La Région - L'Agence de l'Eau RMC.

Contact : Fédération Départementale de Pêche : Eric RAVEL 04 67 96 98 55

Candidature par E-mail à l'adresse : pecheherault@wanadoo.fr

Date limite de réception des candidatures : **31 juillet 2008**

[Télécharger la fiche de poste](#)

Le Syndicat Mixte pour la Gestion du Domaine de la Palissade lance le recrutement de son chargé de suivis scientifiques et de la gestion du site.

Le travail du chargé du suivi scientifique se partage entre du travail de terrain et de bureau, avec une proportion plus importante pour cette dernière. L'outil informatique et l'utilisation des logiciels de bureautique et de SIG sont effectués au quotidien. Aujourd'hui, le syndicat dispose des moyens pour réaliser ce travail. Son objectif est d'arriver à évaluer la gestion du site à travers les répercussions spatiales (cartographies), mais aussi plus globalement. Son action sera sous le contrôle direct du gestionnaire du site. Il devra pour réaliser son travail être capable d'une bonne autonomie dans ses actions, tout en animant l'équipe notamment sur la question de la mise en oeuvre des suivis scientifiques.

Conditions de recrutement

- . Recrutement : troisième trimestre 2008.
 - . Position géographique : Domaine de la Palissade
 - . Statut de la Fonction Publique Territoriale ou à défaut contractuel
 - . Grade : Technicien supérieur
 - . Rémunération : grille indiciaire + régime indemnitaire.
- Date limite de réception des candidatures : **25 juillet 2008**

[Télécharger la fiche de poste](#)

La Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche recrute

Chargé de mission

Objectifs du poste

BGR 6 - « Effort de pêche »

Mise en oeuvre des réglementations communautaires et internationales relatives à la conservation et à la gestion des ressources halieutiques

[Télécharger la fiche de poste](#)

Chargé de mission

Objectifs du poste

BGR 7 - « Flotte et Droits de pêche »

Mise en oeuvre des réglementations communautaires et internationales relatives à la conservation et à la gestion des ressources halieutiques

Supervision de la gestion de la flotte de pêche française et gestion des possibilités de pêche auxquelles accède cette flotte.

[Télécharger la fiche de poste](#)

Chargé de mission

Mise en oeuvre, suivi et évaluation du Fonds européen pour la pêche (FEP)

Objectifs du poste

Au sein du bureau, le titulaire du poste est chargé de la coordination des actions cofinancées par les fonds européens IFOP et FEP (fonds européens pour la pêche). Dans le cadre de la nouvelle période de programmation 2007-2013, cette mission consiste notamment en la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation des nouvelles dispositions communautaires.

[Télécharger la fiche de poste](#)

Chargé de mission

Aquaculture et environnement

Objectifs du poste

Participer à la mise en oeuvre des politiques environnementales et suivre leur incidence sur les activités d'aquaculture (conchyliculture et pisciculture)

Participer à la définition de la politique générale d'utilisation du littoral et de la bande côtière, et de la cohabitation des différents usagers.

[Télécharger la fiche de poste](#)

[Revenir au sommaire](#)

FORMATION

Licence professionnelle : Gestion agricole des espaces naturels ruraux (GENA)

Organisé par SupAgro Florac

Thématique de la formation : Gestion et développement des territoires

Niveau d'entrée : Bac +2

Niveau de sortie : Bac +3

Langue d'enseignement : Français

Statut de l'étudiant : Formation initiale ou Formation continue

Date de début de la formation : Septembre 08

Période de la formation : Année entière

La formation prépare aux métiers mettant en relation les secteurs de la production agricole et de l'aménagement de l'espace rural, ainsi que les services qui leur sont liés.

[Lien vers le site internet](#)

[Télécharger la plaquette de présentation de la formation](#)

L'Onema propose trois formations en septembre 2008

Des places sont encore disponibles pour participer à certaines formations dispensées par le centre de formation sur l'eau et les milieux aquatiques en septembre 2008.

- Botanique des milieux aquatiques- indice biologique macrophytique en rivière

du 1er au 5 septembre 2008

Objectif : Connaître et savoir appliquer la méthodologie de l'IBMR pour évaluer la qualité écologique d'un cours d'eau.

[Télécharger la fiche de présentation](#)

- Ichtyologie- écologie

du 1er au 5 septembre 2008

Objectif : Connaître les besoins des poissons (habitats) et le fonctionnement écologique des populations

[Télécharger la fiche de présentation](#)

- Aménagement et planification territoriale

du 8 au 12 septembre 2008

Objectif : Connaître les enjeux de l'aménagement, les outils de planification territoriale de l'eau, et disposer de moyens pour réduire l'impact des aménagements sur les masses d'eau.

[Télécharger la fiche de présentation](#)

[Télécharger la fiche d'inscription](#)

[Télécharger le catalogue des formations 2008](#)

Formations à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE)

Le Laboratoire de Géomorphologie et Environnement littoral est un établissement de Recherche et d'Enseignement supérieur qui dépend de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE). A ce titre, la structure dispense des sessions de formation en Environnement littoral, accueille des stagiaires longue durée et encadre les élèves en diplôme EPHE (personnes en formation continue ou initiale).

Deux diplômes nationaux sont préparés au sein du laboratoire :

- Le Diplôme Sciences de la vie et de la Terre de l'EPHE :

Formation sur deux ans qui garantit un niveau Bac + 5 et permet donc à son titulaire de postuler à des emplois d'ingénieur d'études ou de niveau équivalent. L'objectif de cette formation est de donner aux élèves une formation à la recherche par la recherche. Elle s'effectue de façon pratique sur le terrain et en laboratoire et bénéficie d'un encadrement individuel et personnalisé par un enseignant-chercheur de l'EPHE.

L'inscription n'exige aucun diplôme préalable. La candidature de l'élève est proposée par un enseignant-chercheur (futur tuteur pédagogique). Le dossier d'inscription comprend, outre les pièces administratives, un projet de recherche qui sera examiné par une commission d'enseignants. La rédaction d'un mémoire de fin d'étude et sa soutenance devant un jury constituent l'aboutissement du diplôme.

- Le Master Sciences de la Vie et de la Terre de l'EPHE :

Formation qui se décline en orientation recherche et en orientation professionnelle, sous la mention "Environnement et Gestion de la Biodiversité". Organisé sur quatre semestres, le Master SVT dispense des UE théoriques et comporte de nombreuses sessions de stage (une moyenne de 15 semaines).

Par ailleurs, l'EPHE organise, du **1er au 6 septembre prochain** à Dinard, un atelier thématique intitulé "**Géomorphologie et Environnement littoral**".

Cette session de formation est destinée aux étudiants de l'enseignement supérieur et aux professionnels de l'environnement littoral. Son objectif est d'analyser et comprendre le fonctionnement des milieux littoraux par une approche systémique.

[Plus d'informations sur ces journées](#)

[Vers le site de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes](#)

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Dominique Bresson, ancien chargé de mission littoral à la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT) est désormais conseiller technique « mer, littoral et outre-mer » au Cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Gardes du littoral

Représentants régionaux - Programme de travail

Les représentants régionaux des gardes se sont réunis le 19 mai dernier, à l'initiative de Rivages de France. Un tableau de bord a été déterminé, répartissant les thèmes de travail à aborder au cours des prochains mois. A savoir :

- Bilan et perspectives du groupe de travail Gardes : Christian Dupont, représentant Centre Atlantique et représentant national - Gwénaél Guillouzouic, suppléant Bretagne ;
- Tenues : Marie Le Scanve, représentante Bretagne - Paul Poli, représentant Corse ;
- Projet d'amicale : Gérard Zapata, représentant Languedoc Roussillon - Laurent Woock, suppléant Languedoc Roussillon ;
- Pouvoirs de Police : Aline Bué, représentante Nord - Luc Brun, représentant PACA et représentant national ;
- Communication : Marie Le Scanve - Gwénaél Guillouzouic ;
- Santé et sécurité : Michel David, représentant Normandie ;
- Forum national des gardes 2009 : toute l'équipe.

Les gardes du littoral qui sont intéressés par l'un de ses sujets peuvent contacter Rivages de France ou l'un des gardes en charge du sujet.

Arrêté du 17 juin 2008 portant nomination au Comité de bassin Rhône-Méditerranée

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, et de la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie en date du 17 juin 2008, les membres du Comité de bassin Rhône-Méditerranée ont été nommés.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019066777>

PUBLICATIONS

N'oubliez pas d'aller visiter la [base bibliographique du Pôle relais lagunes méditerranéennes en ligne](#).

La notion de littoral



La notion d'arrière-pays

Un nouvel article a été mis en ligne sur le site internet de l'Observatoire du Littoral .

Il concerne la notion de littoral terrestre et les différentes méthodes utilisées pour appréhender ce territoire et suivre ses évolutions.

Sommaire de l'article

- La notion de littoral
- . Les communes littorales
- . Les rivages situées à faible altitude
- . Prise en compte de la distance aux rivages
- . Les autres définitions du littoral

Il est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.littoral.ifen.fr/La-notion-de-littoral-terrestre.217.0.html>

Fiches Indicateurs de l'IFEN / Observatoire du Littoral



Deux nouvelles fiches indicateurs ont été mises en ligne :

- typologie des résidences principales sur le littoral
- répartition des habitats naturels côtiers d'intérêt communautaire

Ces fiches permettent d'appréhender de manière objective et chiffrée les évolutions du littoral. Elles sont présentées de manière standard, cohérente et sont téléchargeables sur le site

[Télécharger la fiche Indicateur : Typologie des résidences principales \(types et modes d'occupation\) sur le littoral en 1999](#)

[Télécharger la fiche Indicateur : Répartition des habitats naturels côtiers d'intérêt communautaire](#)

Zones humides



Les numéros 24 de Zones humides, « Textes et jurisprudence » et « ouvrages et rapports » viennent de sortir.

[Télécharger Zones humides n°24 - Textes et jurisprudence](#)

[Télécharger Zones humides n°24 -Ouvrages et rapports](#)

Vertigo : la revue électronique en sciences de l'environnement - Volume 8, numéro 1



Cette revue multidisciplinaire dédiée à la promotion et à la diffusion de résultats de recherche et d'articles d'analyse propose dans son dernier volume plusieurs articles en lien avec les activités du Pôle lagunes et de son réseau d'acteurs, parmi lesquels :

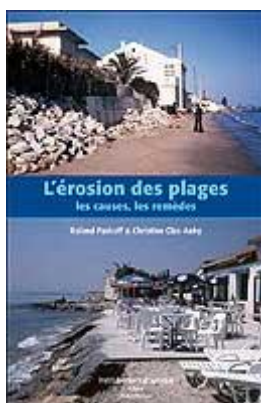
- LA CAMARGUE, TERRE D'ENJEUX, PREMIÈRE ÉTAPE D'UNE GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES. Hugues Heurtefeux et Provence Lanzellotti. ([Télécharger le pdf](#))

- RÉSEAUX ET GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES : un regard de géographes. Valérie Morel, Aude Körfer et Philippe Deboudt. ([Télécharger le pdf](#))

- IMPACTS DE L'ÉLÉVATION DU NIVEAU MARIN SUR L'ÉVOLUTION FUTURE D'UN MARAIS MARITIME ENDIGUÉ : le domaine de Graveyron, bassin d'Arcachon. Brice Anselme, Paul Durand, Lydie Goeldner-Gianella et Frédéric Bertrand. ([Télécharger le pdf](#))

[Voir la table des matières du Volume 8 numéro 1](#)

L'érosion des plages : les causes, les remèdes



Roland Paskoff, Christine Clus-Auby

Institut océanographique éd., Décembre 2007, 185 pages, 25 euros

Mot de l'éditeur

"Ce livre a pour objectif d'apporter des connaissances sur la nature des plages, leur dynamique, les causes de leur régression. Il présente d'abord de façon claire les caractères de la géomorphologie des plages et de leur évolution.

En particulier, les causes et les mécanismes de leur érosion, qui pose de graves problèmes dans de nombreux sites, font l'objet d'une analyse détaillée. De nombreux exemples significatifs de remèdes à l'érosion des plages, appliqués dans diverses parties du monde, sont étudiés et évalués.

Enfin, les auteurs proposent une gestion vertueuse des plages qui consiste à observer leur cinématique afin de planifier les mesures à prendre de façon opportune.

Ce livre est aussi un guide pratique à destination des gestionnaires et aménageurs puisqu'il donne à voir une définition du cadre et des acteurs de la gestion des plages dans le contexte d'une législation complexe en constante évolution."

Vers une gestion . intégrée, concertée et adaptative de l'érosion des plages



Hélène Rey-Valette, Sébastien Roussel

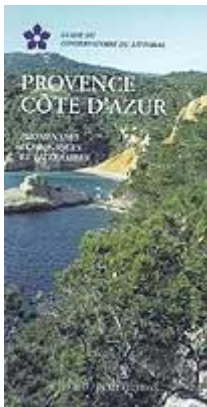
Université. Montpellier 1 - 9 pages

" La gestion intégrée des zones côtières est mise en oeuvre par des politiques territorialisées qui permettent d'adapter les principes généraux de développement durable en fonction des spécificités locales. dès lors il n'est pas souhaitable de proposer des directives ou protocoles standards de mise en oeuvre : au contraire il s'agit plutôt d'aider les acteurs à formuler leur propre protocole à partir d'exemples et de recommandations quant aux écueils possibles en fonction des expériences passées. Ce type de support généralement dénommé « guide de pratique » permet une adaptation et une appropriation locale des politiques et conduit à une multiplicité d'itinéraire de mise en oeuvre en fonction des conditions locales.

Les travaux réalisées dans la cadre du programme Beachmed-e sur trois sites pilote de l'Hérault (Palavas-les-Flots, Sète, Valras), ont mis en évidence l'absence de données socio économiques facilement accessibles et dans des formats adaptés pour ce type de suivi .Ainsi à l'issue de cette étude quelques indicateurs sont proposés pour mettre en place un suivi permettant d'anticiper ces évolutions. "

[Télécharger le document](#)

Provence Côte d'Azur - Promenades écologiques et littéraires

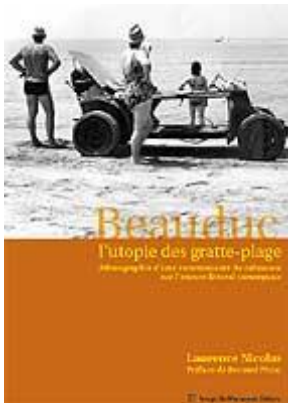


Guide du Conservatoire du Littoral

Ed. Actes Sud. 2008. 346 p.

Des promenades écologiques et littéraires, chargées de sel et de vent, en compagnie de journalistes, d'écrivains, de chercheurs, d'historiens, de paysagistes, à la découverte des sites du Conservatoire du littoral sur les rivages de Provence et de Côte d'Azur : le domaine de la Palissade et les marais du Vigueirat en Camargue, les rives de l'étang de Berre, le massif de la Côte Bleue et le massif des Calanques et de part et d'autre de Marseille, les salins des Pesquiers et les Vieux-Salins à Hyères, le domaine du Rayol, les caps Lardier, Taillat, Camarat sur la presqu'île de Saint-Tropez, le jardin Serre de la Madone à Menton.

Beauduc : l'utopie des gratte-plage Ethnographie d'une communauté de cabaniers sur l'espace littoral camarguais



Laurence Nicolas. Préface de Bernard Picon.

Ed. Images En Manœuvres. 2008. 400 p.

Cet ouvrage retrace l'histoire longue et inédite de cette plage de Camargue, constellée de cabanes et peuplée d'habitants permanents ou occasionnels qui s'y réinventent une société. Réalisé par un docteur en ethnologie qui a suivi cette expérience sociale pendant 15 ans, cet ouvrage relate les conflits d'appropriation entre les différents usagers de cet espace.

[Télécharger la présentation et le bon de commande](#)

Wetlands : good management practices for Natura 2000 Marine : good management practices for Natura 2000



En anglais

Deux pages web sur la gestion des milieux zones humides et sites marins du site <http://ec.europa.eu>

Wetlands : good management practices for Natura 2000

Good practice examples

Whilst many conservation actions for wetlands have focused on restoring sites and species to a favourable state of conservation some have gone one step further and found innovative ways to integrate conservation needs with the hydrological management and land uses of the surrounding area.

1. Stepping stones along the Western Palaearctic Flyway in Denmark
2. Developing a strategic network for bittern in the UK
3. Restoration of lowland fens in the Netherlands
4. An integrated approach to managing the Amvrakikos wetland in Greece
5. Restoring wetlands on the Hortobagy steppes in Hungary

[Vers la page dédiée](#)

Marine : good management practices for Natura 2000

Good practice examples

The following are some examples of strategic surveys and management planning processes that are underway for Natura 2000 sites in the marine environment:

1. Surveying small cetaceans in European Atlantic and North Sea (SCANS II)
2. Identifying marine IBAs in Spanish and Portuguese offshore waters
3. Development marine SAC management plans in the UK
4. Conservation of monk seals in Greece
5. Stakeholder dialogue in Spanish waters

[Vers la page dédiée](#)

LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION

- [La Lettre N°2 de l'Onema](#)
- [Esc@le en marais atlantique n°31 - Juin 2008](#)
- [Esc@le en marais atlantique n°32 -Juillet 2008](#)
- [Au fil des mares 4 - printemps 2008](#)
- [Lettre du Parc naturel régional de Camargue -juillet-aout 2008](#)
- [L'ECHO des CABANES n°5 - juillet 2008](#)

- ENQUETE SUR LE GRAIN DE SEL -

Une grande enquête sur la lettre d'information "**le Grain de Sel**" vient d'être lancée par le **Civam Bassin de Thau**.

Son but : connaître l'impact sur les lecteurs et ainsi améliorer la qualité du Grain de Sel, que ce soit sur la présentation ou sur le contenu des sujets traités.

Tous les numéros sont téléchargeables sur le site <http://bassindethau.hautetfort.com/>

[Télécharger le questionnaire](#)



Si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, merci de contacter griot@tourduvalat.org
N'oubliez pas d'aller visiter la [base bibliographique du Pôle relais lagunes méditerranéennes en ligne](#).

Toutes les [coordonnées des acteurs des lagunes en ligne](#).
Retrouvez toutes les [lettres des lagunes en version PDF en ligne](#).